



**6^{ème} TOURNOI NATIONAL MINIMES
EXCELLENCE**

TOULOUSE/HAUTE-GARONNE

Samedi 23 décembre 2017

MAISON DU JUDO

Chemin Cassaing

31500 Toulouse



Comité de la Haute-Garonne de Judo, jujitsu, Kendo & DA

6^{ème} Tournoi national minimes excellence Toulouse/Haute-Garonne Samedi 23 décembre 2017

LIEU : Maison du Judo – Chemin Cassaing – 31500 Toulouse

CONTACTS TOURNOI :

- * Nadir ALI BEY (CTF) 06.85.82.14.30 alibeyn@yahoo.fr
- * Jean-Claude BORREDON (Président) 06.21.50.01.50 judo31dep@gmail.com

Inscriptions sur le site de la FFJDA <http://www.ffjudo.com/>

ORGANISATION TOURNOI : COMITE DE LA HAUTE GARONNE DE JUDO, JUJITSU, KENDO & DA
Le Comité de la Haute-Garonne de Judo organise pour la sixième édition un tournoi national pour les catégories minimes, féminines et masculines à la Maison du Judo de Toulouse.
Vous trouverez dans le règlement qui suit les différentes composantes de cette organisation.

HORAIRES :

- * De 08h30 à 09h00 : **Pesée minimes filles**
- * De 10h00 à 10h30 : **Pesée minimes garçons -34kg et -38kg.**
- * De 13h00 à 13h30 : **Pesée minimes garçons -42kg et -46kg.**
- * De 14h30 à 15h00 : **Pesée minimes garçons -50kg, -55kg, -60kg, -66kg, -73kg, +73kg.**

Fin prévisionnelle 17h30

Une pesée officieuse sera mise en place la ½ heure précédant la pesée officielle



REGLEMENT DU TOURNOI

Article 1

Ce tournoi s'adresse aux minimes (nés en 2003, 2004 et 2005) ceinture orange minimum, Il est ouvert à tous les clubs affiliés à la FFJDA.

Rappel des catégories de poids (tolérance 0,5kg):

Masculins : -34kg, -38kg, -42kg, -46kg, -50kg, -55kg, -60kg, -66kg, -73kg et +73kg

Féminines : -36kg, -40kg, -44kg, -48kg, -52kg, -57kg, -63kg, -70kg et +70kg

Article 2

Les participants sont engagés par les clubs, les comités départementaux ou les ligues. Le tirage au sort tiendra compte de l'engagement fait par le responsable de délégation.

Article 3

Le nombre maximum d'engagés par catégorie de poids est limité à 64. Jusqu'à 16 engagés la catégorie se déroulera en poules de 3 ou 4 combattants + tableau sans repêchage.

A partir de 17 engagés: tableau avec double repêchage.

Article 4

Les judokas devront se présenter au contrôle d'engagement avec le passeport sportif en règle et payer **la somme de 3 euros pour l'inscription** par chèque à l'ordre du « Comité de la Haute-Garonne de Judo ». Aucune dérogation ne sera prise en compte.

Article 5

Les horaires sont donnés à titre indicatif ; cependant les organisateurs se réservent le droit de modifier ceux-ci et de statuer en cas de litige pour le bon déroulement de la manifestation.

Article 6

L'engagement des compétiteurs se fait sur le site fédéral ; aucune inscription ne sera prise sur place.

Les inscriptions seront closes le **dimanche 17 décembre 2017** et aucun engagement ne pourra être effectué après cette date.

